

## L'Éditorial

### **Cher(e)s Ami(e)s,**

Les membres du Conseil d'Administration m'ont sollicité afin de prendre la présidence de l'association. J'ai accepté en sachant la responsabilité que cela représente mais il en va de la pérennité de ce magnifique groupe qui arrive à sa majorité....bientôt 18 ans.

Après les mandatures de Bernard Lachamp et Gérard Riou, la succession sera difficile mais avec l'aide des autres membres je poursuivrai la "ligne tracée"

Changement donc de présidence mais continuité dans l'esprit et l'objectif de l'APHRAP.

Depuis l'Assemblée Générale du 2 février, nous avons eu 2 réunions du Conseil d'Administration et 2 réunions du Bureau.

Nous poursuivons notre but social avec :

Le suivi du contrat Mutuelles du Soleil avec ses deux options; la rencontre semestrielle avec notre interlocutrice Mme Bianco a eu lieu le 16 juin.

Les réponses, dans la mesure de nos connaissances, aux questions relatives à Internet. Les nouvelles technologies posent quelquefois des problèmes aux personnes de notre génération !

Nous poursuivons la partie conviviale:

En vous proposant au moins 1 activité par mois (3 pour le mois de juin : visite à Simiane-la-Rotonde, Journée Boules à Beaucaire, voyage à Prague).

Nous sommes satisfaits de constater que le nombre de participants aux activités est en progression et s'étoffe de nouveaux adhérents. Vous pourrez découvrir les photos du voyage à Prague et de toutes les sorties sur notre site "[Les Aphrapnautes](#)"; ainsi ces journées seront partagées avec vous tous.

Notre site internet est un outil intéressant pour s'inscrire aux activités et s'informer sur la vie de notre association. N'hésitez pas à vous connecter !

Début juillet le groupe GALA mettra toute son expérience pour vous concocter un programme 2018 varié afin que chacun puisse y trouver de quoi se faire plaisir.

Les vacances d'été arrivent, les activités vont s'arrêter ou tourner au ralenti c'est le moment pour faire une pause, se détendre, profiter des moments en famille, entre amis.

**Tous les membres du Conseil d'Administration se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été et rendez-vous le 14 septembre pour un petit voyage en mer, direction Porquerolles.**

*La Présidente.*

## Nos activités depuis le début de l'année

**Janvier** : pour notre première sortie de l'année, nous sommes allés en balade dans nos collines, entre Belcodène et Peynier, en passant par le domaine Branguier (13).

Un peu plus tard, dans le mois, c'est à Beaucaire que nous nous sommes retrouvés, autour du traditionnel "Gâteau des Rois", un après-midi festif et convivial.

**Février** :

Une nouvelle fois notre Assemblée Générale "nouvelle formule" a été un succès, nous étions 104 participants.,





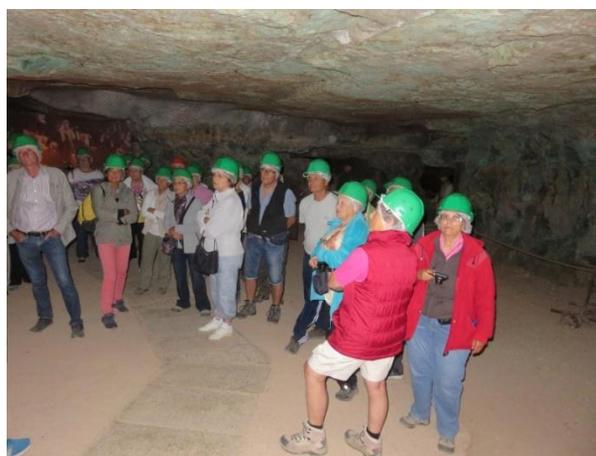
Mars: D'un étang à l'autre (Miramas)



Mars: La chapelle Saint-Ser (Sainte-Victoire)



Avril: Autour d'Eguilles



Mai : Le Pradet et le Musée du Cuivre



Juin : Simiane-La-Rotonde



Juin : La Journée Boules de Beaucaire



Juin / Juillet: Voyage à Prague

### Et ensuite ...

Pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2017, GALA vous propose le programme suivant :

- 14 septembre : Journée à Porquerolles (83).
- du 8 au 11 octobre : Séjour à Laurac-en-Vivarais (07).
- 19 octobre : Balade à la calanque d'En-Vau (13).
- 16 novembre : Journée Grillades à Saint-Jean du Puy (13), à ne pas rater !!!
- 07 décembre : Balade, la couronne de Charlemagne (13).

Durant le break estival, le Groupe GALA préparera le programme de l'année prochaine, avec pour objectif, de toujours mieux vous satisfaire et de faire en sorte qu'en 2018 vous soyez encore plus nombreux à participer à nos différentes manifestations.

## Informations concernant les Adhérent(e)s APHRAP

Nous arrivons en milieu d'année et nous pouvons remarquer que les adhérents retardataires sont plus nombreux que l'année dernière à la même époque.

Ce "constat négatif" est probablement la conséquence de deux facteurs qui se sont cumulés.

En effet, cette année nous n'avons pas reconduit "l'Appel à cotisation" après notre Assemblée Générale (2.02.17), de plus sont apparus des problèmes de non-réception (spams/indésirables) de courriels APHRAP chez certains de nos Aphrapnautes.

Au 1er juillet 2017, votre Association compte 247 (269\*) adhérents répartis de la façon suivante :

- 178 Membres de Droit (195\*)
- 69 Membres Affiliés (67\*)

### Sont en attente de régularisation de leur renouvellement d'adhésion pour 2017 :

- 28 Membres de Droit (7\*)
- 11 Membres Affiliés (1\*)

(\*) : effectifs à mi-2016

**Rappel : Parmi les adhérent(e)s, celles ou ceux qui sont affilié(e)s aux Mutuelles du Soleil, doivent veiller à renouveler systématiquement leur adhésion (conformément à l'article 9 du contrat collectif).**

### AUX ADHERENT(E)S 2016 RETARDATAIRES :

Merci de bien vouloir régulariser rapidement votre situation (renouvellement de cotisation : 24 € / 17 € / 7 €)

Adressez vos chèques à l'ordre de l'APHRAP :  
APHRAP - Les Airelles - 3 rue Courencq - 13011 Marseille  
ou  
Par virement bancaire (tous les détails sur notre site internet)

A noter : Si vous étiez non-internaute mais que vous avez maintenant une adresse électronique, faites-nous le savoir. Vous serez informé(e) en temps réel !

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres :

#### Membres de Droit :

Marie-Claude BESSAT (PROCIDA)  
Yves GUEYDON (SBM Formulations)

#### Membre Affiliée :

Yves BAEZA  
Annick DECRULLE  
Michel FAURE-DALMASSO  
Zora GIORDANI  
Gisèle GUEYDON  
Michèle JEREMIE  
Raymonde MURISASCO  
Solange PACOS  
Dominique PETITBOIS

## Le mot du Trésorier :

### A quoi sert ma cotisation ?

Depuis peu de temps des adhérents nous interpellent concernant l'utilité de leur cotisation (ou celle de leur conjoint(e)) car, argument le plus fréquent, ils ne participent pas aux activités (sous-entendu : activités conviviales).

Tordons d'abord le cou à une fausse idée : La cotisation ne finance en aucun cas les activités conviviales. Depuis toujours nous expliquons, lors du rapport financier aux AG, que le montant total des cotisations ne vise qu'à assurer l'équilibre des frais de fonctionnement de l'association (pour plus de détail consulter les comptes-rendus AG disponibles sur le site) Cet objectif est actuellement atteint (3655€ de cotisations pour 3782,13€ de dépenses de fonctionnement en 2016) Ceci explique que la cotisation n'augmente pas depuis plusieurs années.

D'autre part, notre association a toujours eu dans ses activités 2 volets :

Activités Sociales : Au début le suivi GPR et maintenant les contrats de complémentaires santé.

Activités Conviviales : Sorties, rencontres, balades, séjours et voyages.

Or, les activités sociales génèrent de nombreux frais de fonctionnement à l'association : organisation et convocation de réunions d'information, courriers d'information et comptes-rendus, interventions diverses et rencontres avec le gestionnaire. Précisons que les déplacements des membres du CA ne donnent lieu à aucun remboursement. Ce travail inclut celui en direction des conjoint(e)s des adhérents et donc il nous a paru légitime de demander que ces dernier(e)s soient adhérent(e)s affilié(e)s de l'association pour le modeste surcoût de 7€.

... / ...

**A quoi sert ma cotisation ? (suite)**

Concernant les activités conviviales rappelons que la plupart ne sollicitent aucun financement de l'APHRAP et sont exclusivement financées par les participants (Voyages et séjours). Parfois des activités (Journée grillades) sont (modestement) sources de revenus pour l'Association (exemple : 153,95€ en 2016)

Le financement de celles qui restent est pris exclusivement sur la réserve financière provenant d'une dotation unique versée par AgrEvo en 2001. Depuis nous gérons ce capital avec parcimonie. Nous finançons grâce à cet argent : La dotation de la Journée Boules et la rencontre de début d'année organisées par nos adhérents beaucairois, une grande sortie annuelle d'une journée et la partie culturelle (Musée la plupart du temps) de certaines sorties.

Enfin rappelons un aspect juridique : La cotisation à une association est un abandon financier. Cela veut dire que l'adhérent ne peut en attendre aucune compensation financière hormis les obligations de l'association envers ses adhérents fixées par les statuts

**Groupe Protection Santé : GPS**

Le 16 juin le groupe GPS a rencontré Mme Bianco de Mutuelles du Soleil (Mds) , voici un résumé de cette rencontre.  
 - En 2017, nous sommes 161 adhérents représentant 96 contrats (69 contrats option PRO 3000 - 27 contrats option PRO 4000,) soit 5 dossiers de plus par rapport à 2016.

- **Un ratio à mémoriser** : le ratio Prestations/Cotisations :  
 Ce ratio est déterminant pour la fixation du prix de la cotisation de l'année suivante.(le bon ratio est inférieur ou égal à 1)

A fin mai 2017, ce ratio P/C est de :  
 0,96 pour les adhérents de SOLEA PRO 3000  
 1,80 pour les adhérents de SOLEA PRO 4000

Les adhérents à l'option SOLEA PRO 4000 doivent s'attendre, si le ratio reste le même en fin d'année, à une très sensible augmentation de leur cotisation, (qui sera quelque peu atténuée par la mutualisation).

Les adhérents à l'option SOLEA PRO 3000 ne devraient subir principalement que la hausse du PMSS si le ratio P/C se maintient à ce niveau.

**L'adhésion à l'APHRAP (17 €/an pour 1 personne et 24 €/an pour un couple) vous permet d'économiser en 2017, de 249 € à 1 141 €/an sur le coût de la mutuelle.**

Ci-dessous, un tableau récapitulatif des tarifs de Mds pour visualiser et apprécier les différences entre contrat individuel et contrat de groupe, tel que le nôtre.  
 Aussi, pourquoi ne pas dès aujourd'hui vous mettre à jour de votre cotisation 2017 pour continuer à bénéficier de ces tarifs préférentiels (tarifs d'association).

	SOLEA 50 contrat individuel	SOLEA PRO3000 contrat collectif		SOLEA 60 contrat individuel	SOLEA PRO4000 contrat collectif
<b>1 personne age 68 ans</b>	103,71€/mois	81,50€/mois		136,29€/mois	92,19€/mois
<b>Total annuel</b>	1 244,52 €	978 €		1 635,48 €	1 106,28 €
<b>Economie réalisée moins cotisation APHRAP 17€</b>		249,52 €			512,20 €
<b>1 couple de 68 ans</b>	197,06€/mois	143,12€/mois		258,98€/mois	161,82€/mois
<b>Total annuel</b>	2 364,72 €	1 717,44 €		3 107,76 €	1 941,84 €
<b>Economie réalisée moins cotisation APHRAP 24€</b>		623,28 €			1 141,92 €

Garanties SOLEA 50 = garanties SOLEA PRO 3000

Garanties SOLEA 60 = garanties SOLEA PRO 4000

**Information pour les curistes :**

Depuis janvier 2017, le forfait "cure" ne concerne plus que les frais d'hébergement et de transport et il est réglé à l'adhérent après envoi des originaux de facture aux Mutuelles du Soleil.